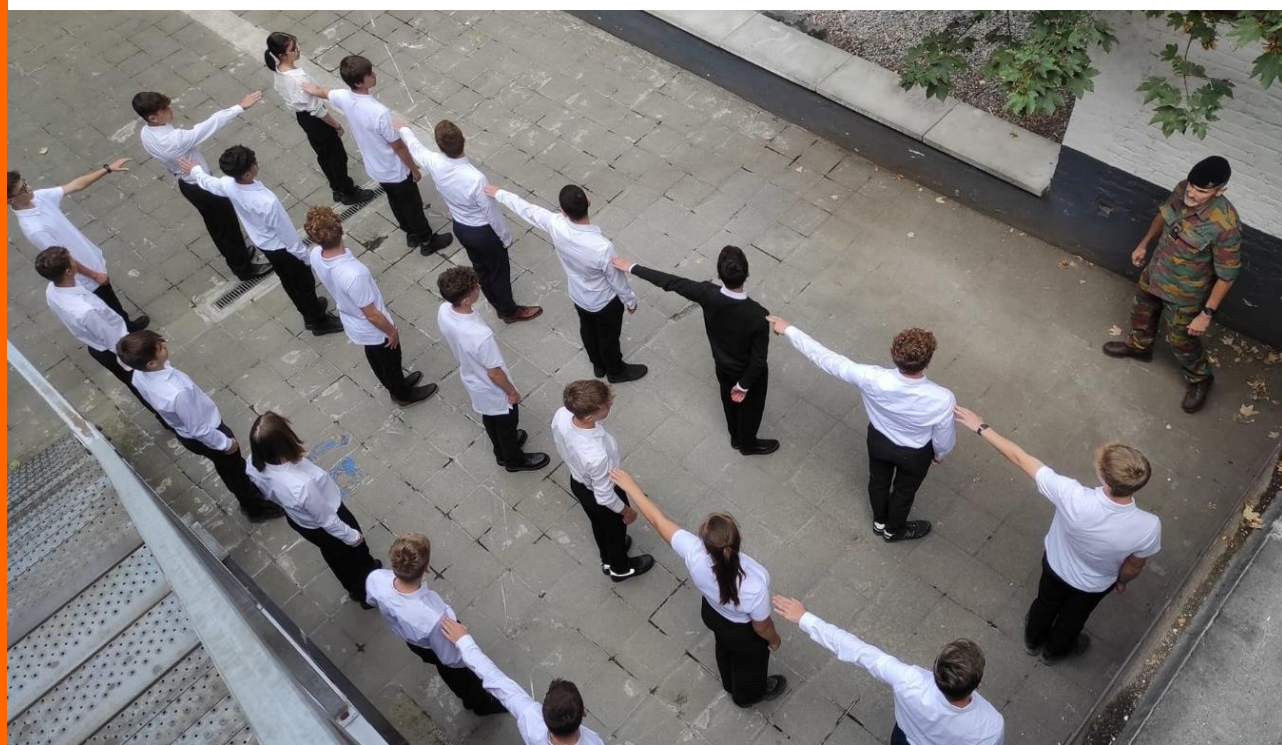


SOLDATS, POLICIERS, GARDIENS, POMPIERS EN HERBE A L'ECOLE SECONDAIRE

QUELS ENJEUX POUR LA NOUVELLE OPTION METIERS DE LA SÉCURITÉ ?



© Collège Sainte-Véronique-Marie-José

Dominique HOUSSONLOGE

ANALYSE UFAPEC
JUIN 2023 | 05.23



Résumé :

Pour la première fois dans l'histoire de l'enseignement obligatoire, trois ministères, le ministère de l'éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles avec, de niveau fédéral, la défense et l'intérieur, collaborent et investissent en créant une nouvelle option aspirant(e) aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité dès la 4^e secondaire. Pourquoi ? Quels sont les enjeux sociétaux et scolaires de cette option ?

Mots-clés :

Défense, insécurité, sécurité, protection, qualifiant, enseignement, garçons, inégalités de genre, accès, secondaire, échec scolaire, autorité, discipline, bouger, solidarité, uniforme, stabilité emploi, sécurisation



Avec le soutien du Ministère
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Introduction

Depuis septembre 2022, la Fédération Wallonie-Bruxelles a ouvert une nouvelle option à partir de la 4^e secondaire : aspirant(e) aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité. Pour la première fois dans l'histoire de l'enseignement obligatoire, cette option a été mise en place en collaboration avec trois ministères : l'enseignement, la défense et l'intérieur.

De prime abord, alors que l'on parle de crise de l'autorité, cette option qui exige un certain sens de la discipline a de quoi surprendre. Y aurait-il une demande pour un retour à plus de cadre ? Ou est-ce un besoin de susciter de nouvelles vocations dans les métiers de la sécurité ?

Cette option semble faire un carton et attire surtout les garçons, davantage touchés par l'échec scolaire que les filles. De ce fait, peut-on voir l'option sécurité comme une nouvelle piste pour enrayer le décrochage scolaire en particulier des garçons ?

Enfin, une option réservée aux élèves belges ou ressortissants de l'Union européenne n'est-elle pas discriminatoire dans l'enseignement obligatoire ?

Quelques informations

Selon les chiffres fournis par la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour 2022-2023, 13 écoles organisent cette option en 4^e année secondaire technique de qualification. On comptabilise 546 élèves au 15 janvier 2023, soit 403 (74 %) garçons et 143 (26 %) filles.¹ À l'institut Sainte-Véronique-Marie-José à Liège, où l'on a aimablement accepté de répondre à notre interview², il y a deux classes pour cette option (soit 55 élèves de 4^e secondaire avec 11 % de filles et comprenant des élèves de 15 à 18 ans).

Comme nous l'expliquent Pauline Rorive, professeure de psychologie et coordinatrice de l'option, et Mathias Thyssens, directeur, la 4^e est une année relativement théorique et vise une ouverture au métier. Cette formation, qui existait déjà en Flandre pour les 5^e et les 6^e années, s'inscrit en Communauté française dans la perspective du PEQ (Parcours d'enseignement qualifiant) mis en place en attendant la réforme du Pacte³ et s'étend donc sur trois ans. Par ailleurs, il y a des cours qui ne peuvent pas se donner à des élèves trop jeunes. Cette 4^e année est qualifiante, mais ne donne pas accès à un diplôme au niveau de l'armée. Cette option comporte notamment dans sa grille horaire le néerlandais comme première langue, des heures de technologies des métiers données par des personnes externes et toujours en exercice dans leur métier, des heures sur les institutions, l'histoire et la géographie de la Belgique, des heures d'éducation physique appliquée et de psychologie.

¹ Information reçue par mail le 6 mars 2023 de la Direction générale de l'enseignement obligatoire.

² Voir l'interview complète en annexe.

³ Voir notamment l'article Le Parcours d'Enseignement Qualifiant (PEQ), une transition vers la filière métiers à la suite du tronc commun ? in *Les Parents et l'École*, n° 119, juin 2023, p. 18

Pourquoi : insécurité versus sécurisation

Alors que l'on parle de crise de l'autorité, l'organisation de cette option est-elle le signe d'une volonté d'un retour à plus de discipline pour la jeunesse et en particulier pour les garçons ? Il ne semble pas que ce soit la motivation du politique. Pallier la pénurie dans les métiers de la sécurité est le but premier pour créer cette option. Le manque d'attractivité pour ces professions viendrait de la méconnaissance par les jeunes, d'où l'idée de les faire découvrir dès la 4^e secondaire.⁴

D'autant que la Défense investit chaque année presque « à fonds perdus » pour former de nouvelles recrues étant donné que pratiquement la moitié des recrues militaires, soit 3.116 candidats, quitte l'armée durant sa formation d'après l'ACMP, le syndicat militaire.⁵ Autrefois, le service militaire (supprimé en 1995) permettait d'expérimenter la vie de soldat et de la choisir en connaissance de cause. Aujourd'hui, ce métier attire moins et serait victime de fausses représentations, comme l'explique encore l'institut Sainte-Véronique-Marie-José : *L'option en trois ans leur permet aussi de se rendre compte de la pénibilité ou des désavantages de ces métiers. Par exemple, les élèves découvrent qu'à la police, il y a aussi beaucoup de travail administratif, ou que les pompiers peuvent rester des heures à la caserne. Le but, c'est vraiment de dépasser les fausses représentations que les jeunes peuvent avoir via la télé ou autres. Et si, finalement, ils ne veulent pas travailler dans ces secteurs-là, ce n'est pas grave, ils ont leur CESS, leur préparation physique et pourront faire autre chose.*

Outre une pénurie, qu'est-ce qui a motivé les parties concernées à consentir un tel investissement notamment pour la Défense ? Tout d'abord, la collaboration des trois ministères précités n'est pas nouvelle. Elle a démarré il y a 13 ans avec la mise en œuvre de la formation 7^e de qualification « assistant.e aux métiers de la prévention et de la sécurité »⁶ : Comme nous le confirment encore Pauline Rorive et Mathias Thyssens par les contacts qu'ils ont eus dans le cadre de la création de l'option, il y a tout d'abord un contexte national et international de menace pour la population et les institutions : des événements tels que les attentats de New-York en 2001, de Paris en 2015 et de Bruxelles en 2016, en lien avec la montée de l'islamisme, ne sont pas encore derrière nous. Il y a également une recrudescence d'un certain type de criminalité. Ces deux éléments ont généré de l'insécurité, ou un sentiment d'insécurité, et l'état a voulu réagir en déployant et redéployant certains métiers de défense publique, en sous-traitant la prise en charge de certains de ces métiers à des entreprises privées. Cela permet une sécurisation plus grande d'une société qui voudrait toujours plus atteindre le risque zéro. Il faudra peut-être faire plus que pallier la pénurie de ces métiers pour assurer réellement la sécurité de la population, en investissant notamment dans la prévention.

⁴ FWB, Circulaire 8465 du 10/02/2022 Option de base groupée « Aspirant.e aux métiers de la Défense, de la Prévention et de la Sécurité » : Programmation, organisation et sanction des études, [http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%208465%20\(8720_20220211_120500\).pdf](http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%208465%20(8720_20220211_120500).pdf)

⁵ BELGA, Près de la moitié des recrues militaires quittent l'armée durant leur formation in *Le Soir*, 13/03/2023 - <https://www.lesoir.be/500562/article/2023-03-13/pres-de-la-moitie-des-recrues-militaires-quittent-larmee-durant-leur-formation>

⁶ Circulaire 8465, op. cit.

Pour qui ?

A qui s'adresse cette option sécurité ? Y a-t-il un certain profil d'élèves ? Interviewée sur le lancement de l'option, la ministre de la Défense Ludivine Dedonder a évoqué les 300.000 jeunes sans diplôme et sans emploi : *Le but est de les aider à se sortir de l'aide sociale*⁷. Organiser l'option dès la 4^e secondaire devrait permettre de toucher une partie de ces jeunes.

Et dans les faits ? Cette option qui s'ouvre dans le qualifiant, en technique de qualification plus précisément, attire essentiellement des garçons ; or, l'on sait qu'être un garçon augmente le risque de retard scolaire⁸ et de sortie prématurée de l'école sans diplôme⁹. Dès lors, cette option sécurité, en plus de répondre à un besoin sociétal de sécurisation, est-elle aussi une piste pour réduire le décrochage particulièrement masculin dans l'obligatoire ?

Ce que l'on sait c'est que le nombre d'écoles organisant l'option sera limité et que par ailleurs, elle ne s'adresse qu'à un nombre lui aussi restreint d'élèves répondant à un certain profil : goût pour les activités physiques, la discipline et l'auto-discipline, sens de la responsabilité, de la solidarité, de l'intégrité et du dépassement de soi... Dans ce sens, Pauline Rorive et Mathias Thyssens qui ont interrogé les élèves sur leurs motivations évoquent encore le prestige du métier et de l'uniforme, la sécurité et les perspectives d'emploi et enfin le salaire qui plaisent à ces étudiants et leurs familles.

Par ailleurs, le fait que cette option attire essentiellement des garçons interpelle sur une inégalité de genre persistante dans les choix du cursus : les filles se projettent toujours très peu dans des métiers intéressants et stables, mais entraînant de longues prestations avec des horaires variables, avec un éloignement parfois de longue durée de leur domicile, lequel les contraindra à faire le choix entre vie professionnelle et vie de maman.¹⁰

En outre, cette option est réservée aux élèves belges ou de nationalité européenne.¹¹ On peut se demander si ce n'est pas une discrimination dans l'accès à l'enseignement obligatoire. Geoffrey Van Puymbrouck, juriste au SeGEC voit, à l'examen de la circulaire 8465, une formation extrêmement spécifique concernant des métiers particuliers faisant

⁷ HUTIN C., École: une formation dès la 4e secondaire aux métiers de l'armée in Le Soir, 13/05/2022, <https://www.lesoir.be/442045/article/2022-05-13/ecole-une-formation-des-la-4e-secondaire-aux-metiers-de-larmee>

⁸ FWB, *Indicateurs de l'enseignement 2022*, indicateurs 4 et 8.

http://enseignement.be/public/docs/000000000006/000000017525_CJWDSBNP.PDF

⁹ Op. cit., indicateur 18.

¹⁰ HOUSSELOGE D, Pourquoi les filles réussissent-elles mieux à l'école mais «choisissent» des professions moins valorisées ?, analyse UFAPEC 18.09, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/1809-les-filles.html> et HOUSSELOGE D., *Cinquante ans après Mai 68, l'égalité hommes-femmes en tension*, Étude UFAPEC n°15.18-ET2, <https://www.ufapec.be/nos-analyses/1518et2-egalite-hommes-femmes.html>

¹¹ Circulaire 8465, op. cit., pp. 7-8. Pour les conditions de naturalisation d'un mineur en Belgique voir <https://www.jeminforme.be/j-ai-moins-de-12-ans-ne-en-belgique-de-parents-et-rangers/#:~:text=Un%20jeune%20mineur%20de%20moins,%E2%80%93%20Code%20de%20la%20nationalite%20C3%A9> et <https://www.one.be/public/0-1-an/mes-droits/la-nationalite/#:~:text=Si%20l'enfant%20est%20n%C3%A9,5%20ans%20de%20la%20naissance>



l'objet de conditions d'engagement très spécifiques. Cette nouvelle option ne relève donc pas d'un choix de l'école ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles.¹²

Enfin, cette option est-elle accessible financièrement à toutes les familles ? Si de nombreux frais sont pris en charge par la Défense, le fédéral et les écoles, la circulaire 8465 évoque des coûts à charge des écoles ou des familles comme les frais liés aux sorties et voyages et les frais associés aux tenues vestimentaires¹³. Interrogé dans le cadre d'une étude à paraître sur le coût du qualifiant, un élève de 7^e de cette même option budgétise à 400 euros uniquement les frais liés à sa tenue vestimentaire, somme qu'il a dû investir en début d'année¹⁴. Ce montant élevé pour l'option nous est confirmé par Patrick Magniette, chargé de mission à la direction de l'enseignement secondaire catholique pour le qualifiant¹⁵. Certaines écoles comme Sainte-Véronique-Marie-José tentent de réduire les frais en mettant par exemple des sweats à disposition des élèves pour les sorties ; d'autres écoles n'ont pas imposé de dress code.

Cette option si intéressante et valorisante soit elle pour les élèves qui s'y retrouvent, reste donc une solution à petite échelle face à l'enjeu sociétal du décrochage scolaire en secondaire et en particulier celui des garçons.

¹² Information obtenue par mail le 11/04/2023

¹³ Circulaire 8465, op. cit., pp. 8-9.

¹⁴ Entretien téléphonique par Anne Floor le 05/01/2023.

¹⁵ Interview réalisé par Anne Floor le 20/10/2022.



Conclusion et pistes

En conclusion, la création de l'option métiers de la sécurité aux 2^e et 3^e degrés de l'enseignement qualifiant relève d'abord d'une responsabilité politique en réponse à un besoin de la société qui dépasse le secteur de l'enseignement et la lutte contre l'échec scolaire. La création de cette option est révélatrice d'une insécurité ou d'un sentiment d'insécurité de nos citoyens auquel le politique répond via la sécurisation. Les sociétés qui traversent des crises successives rencontrent souvent davantage de violence et de repli sur soi. L'enjeu sociétal est de ne pas tomber pour autant dans l'autoritarisme et de rester attentif aux autres axes à mettre en œuvre tel que celui de la prévention.

Cette option répond au besoin d'un profil bien précis d'élèves qui trouvent ainsi leur voie et la motivation à poursuivre leur cursus secondaire. Ces élèves sont essentiellement masculins, ont besoin de bouger, aiment la discipline, l'esprit de corps et souhaitent se rendre utiles à la collectivité. Si elle représente une belle opportunité pour ces jeunes, l'option sécurité ne touche cependant qu'un nombre limité d'entre eux et freine encore les filles. Cette option n'est par ailleurs pas accessible aux élèves étrangers. Elle comporte aussi le risque de ne pas être accessible financièrement aux élèves moins favorisés alors que c'est prioritairement à eux, selon la ministre de la Défense, qu'elle s'adresse.

Dans le cadre de la revalorisation du qualifiant mise en place par le pacte, tout en restant attentive à la non-discrimination de genre et à l'accès financier pour toutes les familles, l'UFAPEC salue la création de cette nouvelle option pertinente et motivante. Toutefois, elle souhaite que cet investissement se déploie dans d'autres métiers d'utilité publique en pénurie comme les soins de santé ou l'enseignement. Mais susciter des vocations demande au préalable la revalorisation de ces secteurs.

Annexe

Interview UFAPEC à Sainte Véronique-Marie-José Liège du 09/02/2023 Option Défense, prévention, sécurité, 2^e degré TQ

Avec Pauline Rorive, professeur de psychologie et coordinatrice de l'option et Mathias Thyssens, directeur

Questions :

- 1) Pouvez-vous **présenter l'option** en quelques mots ?

L'option est ouverte depuis septembre 2022 de la 4^e à la 6^e secondaire soit un cursus complet de trois ans. Cette année, on a commencé avec la 4^e, l'année prochaine avec la 5^e et l'option s'étalera sur les trois années dans trois ans.

Trois ministères sont concernés par l'organisation de cette option : l'enseignement mais aussi la Défense et l'Intérieur, cela complexifie un peu les choses. Par exemple, un des critères pour être certifié dans l'option est d'être belge ou ressortissant de l'union européenne parce que c'est une condition pour certains métiers.

Il y a eu une autorisation du ministère de l'enseignement d'ouvrir l'option au 2^e degré pour des écoles qui organisaient déjà une 7^e et qui pouvaient ainsi attesté une certaine expertise. En 7^e, nous avons quatre classes de 30 élèves et c'est le succès de la 7^e qui nous a poussés à se lancer dans l'option au 2^e degré. L'année prochaine quelques écoles supplémentaires pourront ouvrir l'option mais de façon limitée, une des difficultés étant les contraintes des agréments qui doivent être délivrés pour donner cours. En 4^e année, cela ne pose pas problème mais ensuite en 5^e par exemple, il faut un agrément pour donner cours de gardiennage : l'enseignant doit faire état de son diplôme mais aussi d'une expérience dans le domaine. Le fait d'avoir déjà une 7^e permettait aussi d'avoir déjà un pôle de profs qui connaissaient les matières et qui avaient obtenu, suite à des examens, des agréments. Aujourd'hui, il faut par exemple cinq ans d'expérience dans le gardiennage d'où la difficulté de trouver des enseignants. Certains enseignants exercent toujours leur métier comme pompier par ailleurs.

A l'heure actuelle, nous avons une classe de 22 et une de 23 élèves de quatrième secondaire. Il y a deux filles dans une classe et 3 dans l'autre (soit 11 % de filles pour les deux classes). Ce sont des élèves de 15 à 18 ans. On a commencé avec deux classes de 25, mais il y a eu des départs : dès le début, on a mis une certaine discipline et il y a des élèves à qui cela n'a pas plu ou encore que cette option ce n'était pas du tout leur truc. Au niveau discipline, ils ont par exemple un dress code : le port du col (polo/chemisier/chemise), pantalon ou jeans classique, longs cheveux attachés, pas de piercing ni tatouage apparent ni de bijou inadapté. En sortie ou lors d'une intervention extérieure, pantalon ou jupe foncé classique, chemise/chemisier/polo blanc uni, chaussures foncées (pas de semelles blanches ni hauts talons), lundi matin : tenue Drill : pantalon noir à poches (cargo), t-shirt et sweat noirs fournis par l'école. Sans la tenue adaptée, les élèves ne peuvent pas participer aux cours ou aux activités. D'autres écoles qui organisent l'option n'ont pas imposé de dress code.

Par rapport à leur parcours scolaire, certains viennent de l'enseignement général, d'autres de technique de qualification plutôt option sport ou techniques d'animation.

Effectivement ces élèves ont besoin de bouger, d'être dans l'action ; certains sont hyperactifs et se retrouvent bien dans cette option ; ils participent à des activités comme de l'accrobranche, une journée de l'armée de l'air et de l'armée de terre, la visite d'un



commissariat et du centre de maîtrise de la violence. Certains ont redoublé plusieurs fois et deux recommencent une 4^e secondaire réussie parce qu'ils veulent suivre cette nouvelle option, on voit qu'il y a vraiment un projet derrière comme pour quelques autres. Pour la majorité, ils ont choisi l'option parce qu'ils étaient intéressés par la sécurité, le sport mais sans encore avoir un projet bien précis. La majorité ne sait pas encore si elle fera des études supérieures, les élèves sont encore jeunes ; la quatrième est une année assez théorique et une ouverture au métier. Cette formation qui existait déjà en Flandre pour les 5-6, s'inscrit ici dans la perspective du tronc commun et donc s'étend sur 3 ans en Communauté française. Par ailleurs, il y a des formations qui ne peuvent pas se donner à des élèves trop jeunes.

Cette année scolaire a plusieurs objectifs :

- *Une année de découverte et d'initiation aux différents métiers avec plusieurs collaborations (Défense- agent de gardiennage – assistant pénitentiaire – pompier)*
- *Une année de prise d'autonomie et d'évolution dans un projet personnel*
- *Une année intensive, exigeante et porteuse de sens dans l'apprentissage des valeurs humaines et comportementales des métiers de la sécurité.*

Cette 4^e année est une année qualifiante mais qui ne donne pas accès à un diplôme au niveau de l'armée, juste à un classement (si candidature volontaire) et à une meilleure préparation (en tant que sous-officier). Il y a une évaluation de chaque métier à la suite des modules donnés.

Au niveau de leur grille horaire, au-delà de la formation commune où les élèves doivent prendre néerlandais comme première langue, ils ont

- *3 h de technologies des métiers (Défense, police, agent de gardiennage, agent pénitentiaire, pompier) données par des personnes externes correspondant à chaque fonction et trouvées par la Défense. C'est une des difficultés parce que ce ne sont pas des pédagogues, ils ont reçu seulement une journée de formation. C'est la première année et la phase test et donc il y aura des adaptations de part et d'autre.*
- *2 heures sur les institutions, l'histoire et la géographie de la Belgique*
- *2 heures de technologie de l'informatique et de la communication*
- *2 heures d'anglais et 3 heures d'éducation physique appliquée*
- *2 heures de psychologie.*

Et sur le terrain ? En 7^e, il n'y a pas de stage mais on parle d'immersion : stewards lors de matches de foot, des stewarding dans la ville de Liège ou lors de la flèche wallonne par exemple. Quelques-uns vont venir au bal rhéto où on engage une société ; c'est un bel exercice pour nos élèves, ils font les choses très consciencieusement et sont fiers de pouvoir discuter avec de vrais agents.

En 4^e, c'est plus compliqué au niveau légal, ils sont jeunes et mineurs pour la plupart donc on ne peut pas les mettre sur des événements. Il y aura peut-être une autorisation exceptionnelle mais ce n'est pas sûr, il y a des pourparlers. On ira déjà visiter une prison.

- 2) Connaissez-vous **les raisons** qui ont poussé les différents ministres à organiser cette option ?

La Défense a expliqué à l'école lors de leurs premiers contacts ses difficultés à recruter. Des jeunes commençaient la formation mais ne restaient en se rendant compte de ce que c'était vraiment d'être à l'armée, des conditions de vie... Nombre de jeunes arrêtent

souvent après 3 ans alors que la Défense a investi beaucoup dans leur formation. Pour pallier ces départs précipités et la pénurie de militaires, la Défense s'est rendu compte que s'il existait une formation plus tôt (où les jeunes se rendaient compte dès le départ de ce à quoi ils avaient à faire via les camps...), les jeunes resteraient peut-être plus longtemps. Ceci c'était vraiment la motivation principale de la Défense pour créer l'option. Au-delà de cela, nous pensons que c'est un contexte international : depuis les attentats de New-York, avec la montée de l'islamisme et des choses comme ça, au niveau européen, l'Etat a dû montrer aux citoyens qu'il se souciait de la sécurité. On n'était plus en guerre froide mais on avait des menaces sur les institutions etc. Et donc il y a sans doute un sentiment d'insécurité qui se développe de manière consciente ou inconsciente en fonction de qui on est et le politique à un moment donné a dû réagir par plusieurs propositions : les stewards dans les villes, le renforcement des services de police. Il n'y a plus de service militaire ou civil obligatoire et donc ce sont deux corps qui doivent être renouvelés pour l'armée et la police. A côté de cela, pour ce qui concerne le gardiennage, il y a un contexte de criminalité mais aussi la privatisation de plein de choses notamment dans la police. Une « sécurisation » s'est mise en place et le secteur du gardiennage s'est fortement développé et est requis pour toute une série d'activités. Par exemple on organise le bal rhéto et il faut un service de sécurité agréé. Dans les centres commerciaux aussi, il y a des gardiens partout. Pour nos 7^e dans l'option, il y a un taux d'employabilité de 60 % au moins. Des recruteurs vont venir les rencontrer et beaucoup signent déjà un contrat pour les grandes vacances.

- 3) Cette option semble rencontrer du **succès en FWB**, comme l'expliquez-vous ? Selon vous quelles sont **les motivations des élèves** pour choisir l'option ? Alors que l'on parle de crise de l'autorité, qu'est-ce qui fait selon vous que des adolescents choisissent une option qui implique **des valeurs** telles que respect de l'autorité et des règles, rigueur, loyauté, intégrité, solidarité, courage¹⁶ ?

Effectivement, l'option rencontre du succès. Nous avons déjà des demandes pour l'année prochaine en 4^e et 5^e, la demande est plus importante que l'offre. Nous avons posé la question aux 4^e et pour beaucoup ce qui leur plaisait c'était le fait que ce soit nouveau, que la défense ait fait pas mal de pub et qu'il y ait beaucoup de sport. Par ailleurs les métiers comme pompier, militaire, policier gardent quand-même une aura chez un certain nombre de jeunes. En plus, il n'y a plus de service militaire. Certains jeunes aiment être cadrés et ont besoin de cette discipline. Certains ont de fausses représentations et soit vont devoir évoluer soit quitteront l'option. Ce profil d'élèves qui aiment la discipline, la rigueur, un aspect physique, le fait de se mettre au service de la société correspond à un profil bien précis, à un certain pourcentage de jeunes mais pas au-delà. C'est pour ça aussi qu'il ne faut pas ouvrir trop d'écoles. Pour certains jeunes avoir un cadre bien défini comme celui-ci est rassurant. Ces jeunes apprécient aussi le fait d'avoir un métier à la sortie de l'école, de pouvoir travailler directement dans un secteur où il y a du travail garanti. Cela reste des métiers, pour la majorité, de la fonction publique avec un emploi stable et des perspectives contrairement à d'autres options. Autre aspect non-négligeable pour eux c'est le salaire : on gagne plutôt bien dans ces secteurs. Ce sont aussi des emplois diversifiés et actifs vu que ce sont des jeunes qui ont besoin de bouger,

¹⁶ Voir notamment <https://ieg.brussels/aspitant-aux-metiers-de-la-defense-de-la-prevention-et-de-la-securite> - <https://www.asty-moulin.be/j34/index.php/nos-options/etudes-secondaires/animation-securite/398-4eme-technique-aspitant-e-aux-metiers-de-la-defense-de-la-prevention-et-de-la-securite>



se défouler. L'option en trois ans leur permet aussi de se rendre compte de la pénibilité ou des désavantages de ces métiers. Par exemple, les élèves découvrent qu'à la police, il y a aussi beaucoup de travail administratif ou que les pompiers peuvent rester des heures à la caserne. Le but c'est vraiment de dépasser les fausses représentations que les jeunes peuvent avoir via la télé ou autre. Et si au final, ils ne veulent pas travailler dans ces secteurs-là, ce n'est pas grave, ils ont leur CESS, leur préparation physique et pourront faire autre chose.

4) Observez-vous **plus de cohésion, de solidarité** dans cette option ?

En 7^e clairement ! Je viens encore de le voir lors de la sortie au commissariat ou si tous les élèves ne sont pas là, ils demandent qu'on ne fasse pas cours ??? En 4^e, ils sont encore trop jeunes mais ça va se développer notamment avec les camps de la défense en 5^e.

Dominique Houssonloge